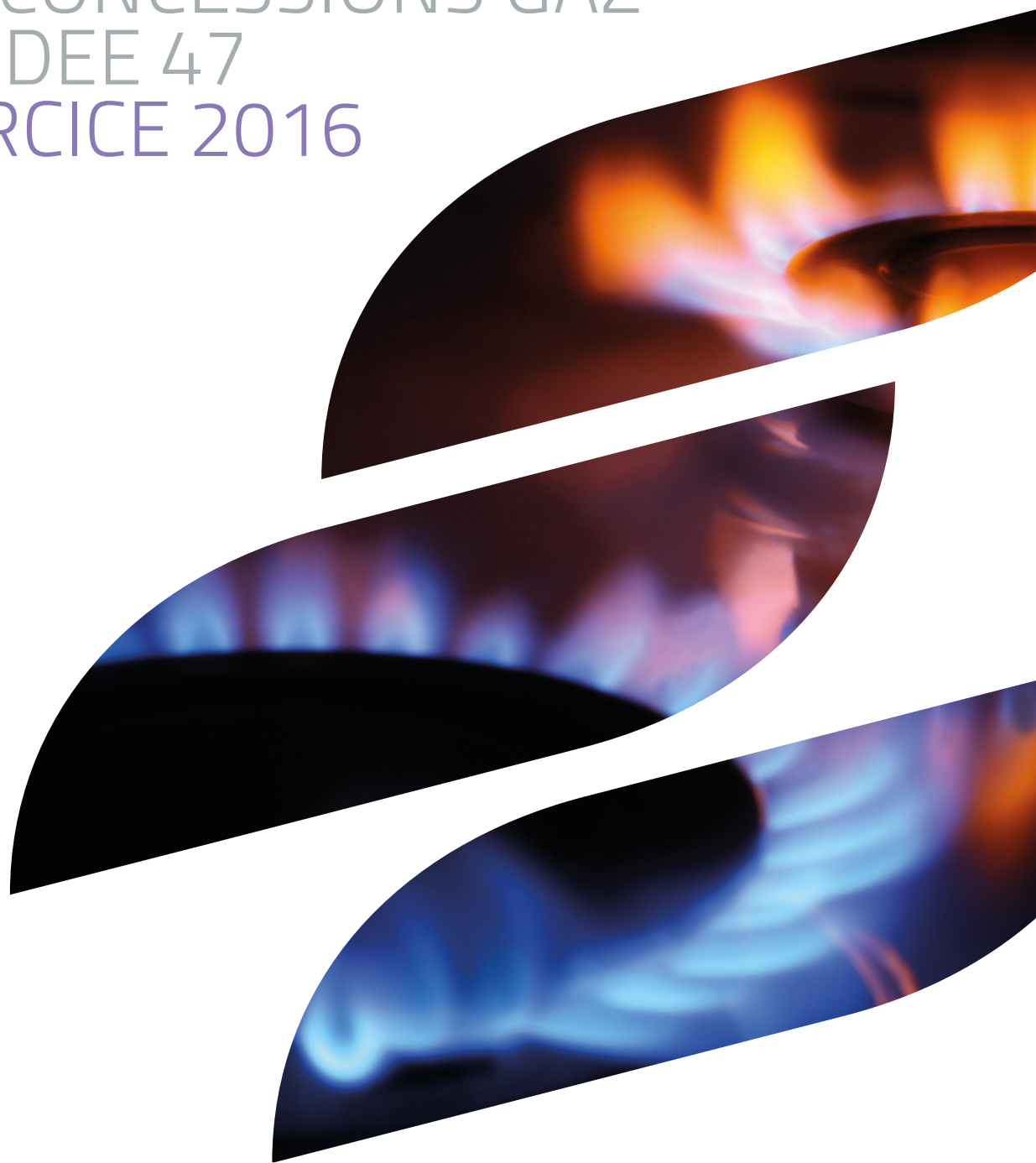


SYNTHÈSE DU RAPPORT DE CONTRÔLE DES CONCESSIONS GAZ DU SDEE 47 EXERCICE 2016



Le gaz naturel au service des territoires et de la transition énergétique en Lot-et-Garonne





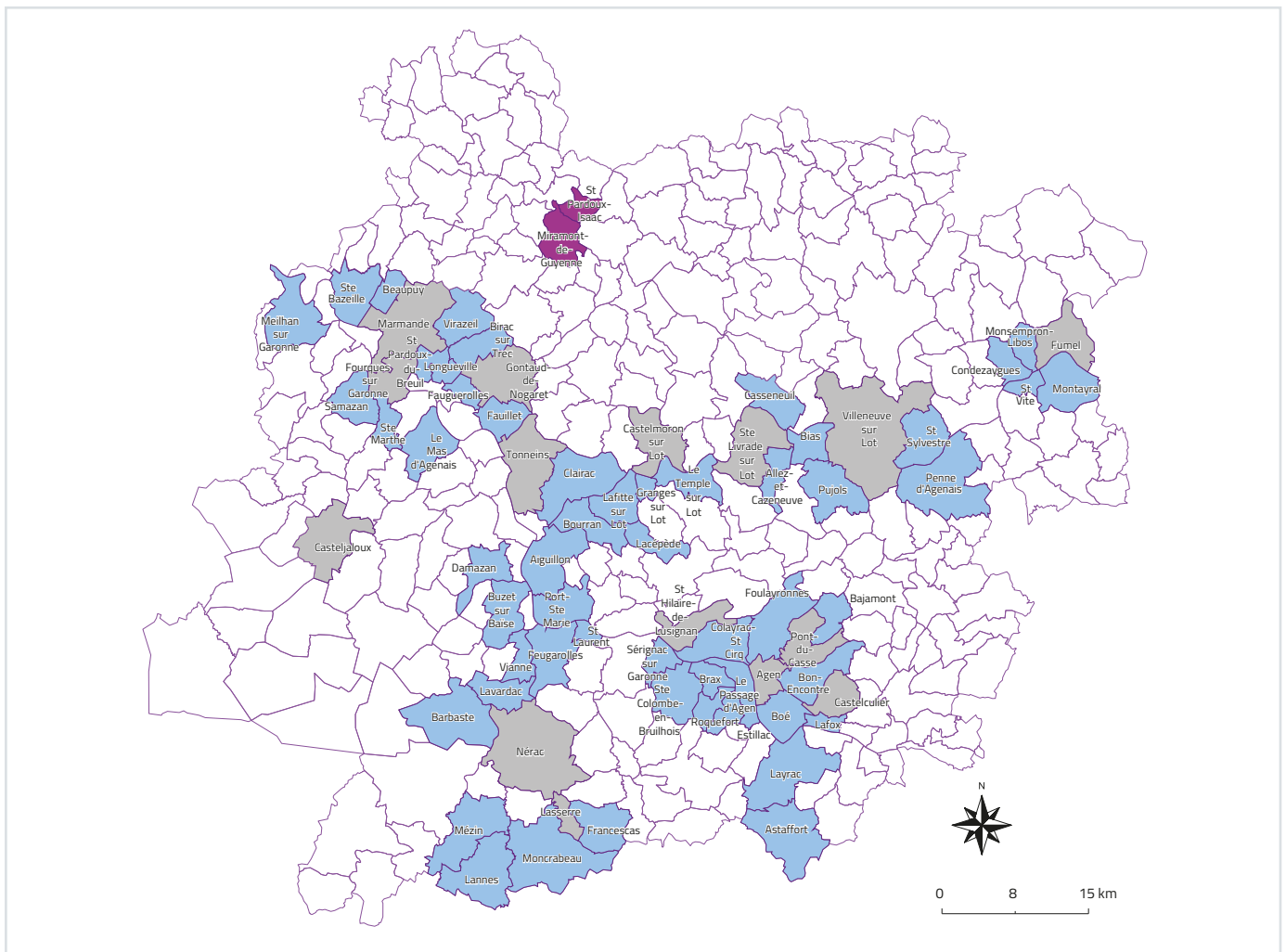
Le gaz naturel est une énergie primordiale pour notre département et les réseaux de distribution sont au coeur de la desserte publique et des enjeux de la Transition Energétique. Le Sdee 47, en tant qu'Autorité Concédante, contrôle et audite les concessionnaires afin de s'assurer de la bonne exploitation du service et du respect des cahiers des charges.

Le Sdee 47 est particulièrement attentif aux actions des concessionnaires en matière de sécurité ainsi qu'au respect des missions de Service Public.

Garant de la bonne gestion du patrimoine public délégué, le Sdee 47 accompagne les collectivités de Lot-et-Garonne pour s'assurer de la qualité du service délivré aux usagers.

Jean GALLARDO
Président du Sdee 47

LES CONCESSIONS GAZ DU SDEE 47



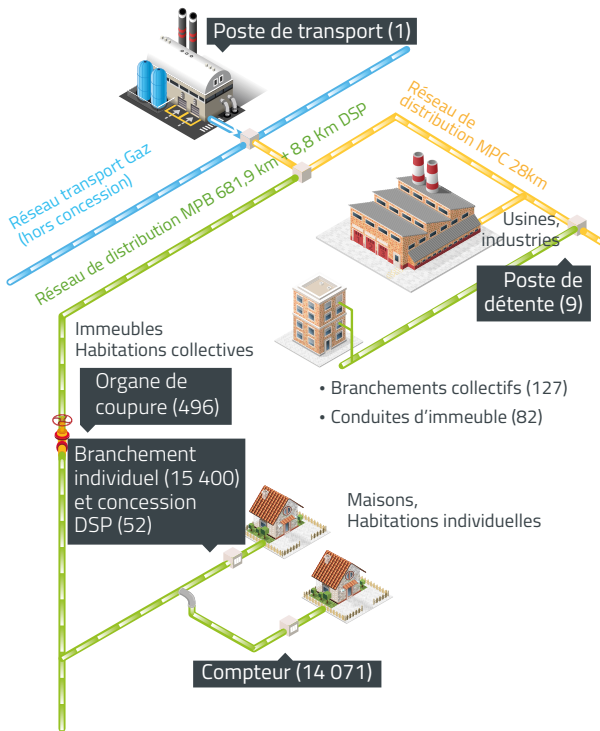
Transfert de compétence gaz au 31 décembre 2016

- Commune desservie en Gaz Propane ayant transféré sa compétence au Sdee47
- Commune desservie en Gaz Naturel ayant conservé sa compétence
- Commune desservie en gaz Naturel ayant transféré sa compétence Gaz au Sdee47
- Commune non desservie en gaz

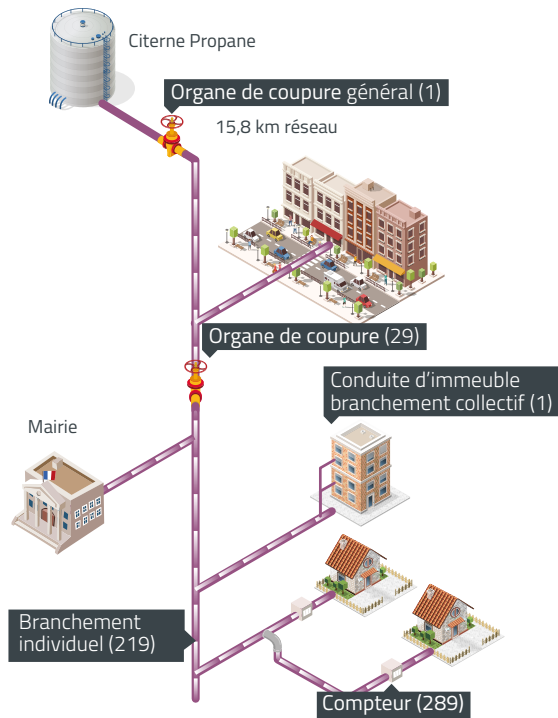
LES CHIFFRES CLEFS ET LE PATRIMOINE DES CONCESSIONS GAZ EN 2016

1. LE PATRIMOINE DES CONCESSIONS

Concessions sur le réseau Gaz Naturel du Sdee 47



Concessions sur le réseau Gaz Propane du Sdee 47



30 ANS

durée du contrat de concession

Gaz naturel

14 571 usagers

672 GWh consommés

690 km de réseau

57

communes desservies en gaz

Gaz propane

282 usagers

4,2 GWh consommés

15,8 km de réseau

23 ans

d'âge moyen (pour la concession historique)

6,4 km

d'extensions des réseaux

	Concession historique		Les concessions en Délégation de Service Public	
	En Gaz Naturel	En Gaz Naturel*	En Gaz Naturel*	En Gaz Propane**
RÉSEAU DE DISTRIBUTION	681,9 km	8,8 km	8,8 km	15,8 km
RESEAU EN MOYENNE PRESSION B	654,1 km	8,8 km	8,8 km	15,8 km
RESEAU EN MOYENNE PRESSION C	27,8 km	0 km	0 km	0 km
RESEAU EN CUIVRE	7,2 km	-	-	-
AGE DU RÉSEAU	23 ans	9,5 ans	9,5 ans	16 ans
RÉSEAU DE PLUS DE 45 ANS	38 km	-	-	-
NOMBRE D'USAGERS	14 571	50 =	50 =	282
QUANTITÉ DE GAZ DISTRIBUÉE	672 GWh	1,5 GWh =	1,5 GWh =	4,2 GWh

Le patrimoine indiqué ci-dessus relève des inventaires techniques. Or, il est à signaler que l'inventaire technique des ouvrages de raccordements reste inexistant pour les branchements et incomplet concernant les branchements et ouvrages collectifs d'immeuble.

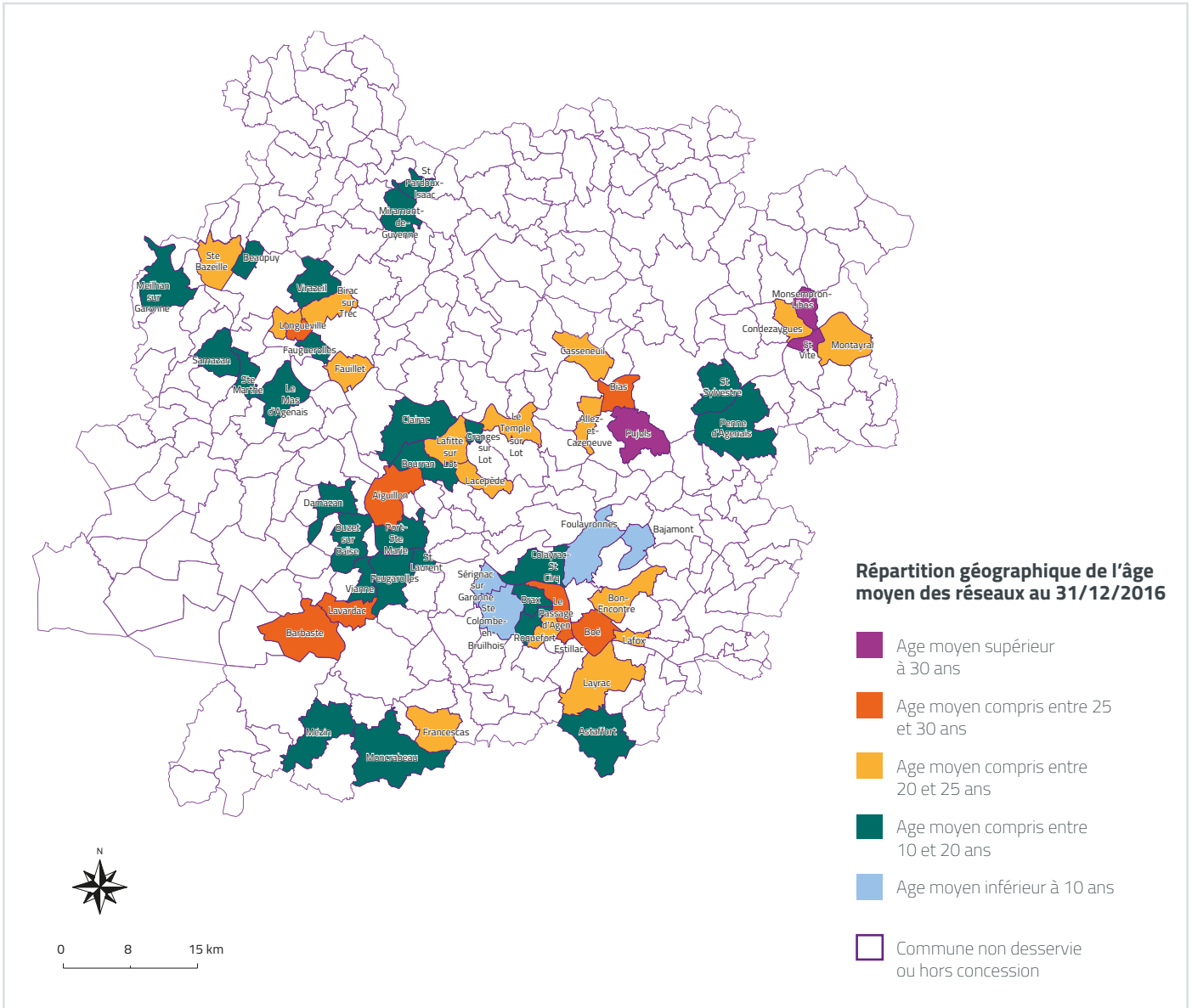
* Sainte-Colombe en Brulhois et Sérignac sur Garonne

** Miramont-de-Guyenne et Saint-Pardoux-Isaac



Compte-tenu des travaux de rapprochement avec l'inventaire comptable programmés par GRDF, il est indispensable qu'un état technique fiable soit mis à disposition du Sdee 47 dans les meilleurs délais.

2. L'AGE DU RÉSEAU



- L'âge moyen des concessions est plutôt jeune, avec des disparités entre les communes
- Une part de réseaux dépassant leur durée de vie théorique (45 ans) est supérieure à la moyenne sur les communes les plus anciennes (Bias, Boé, Bon-Encontre, Foulayronnes, Le Passage et Pujols)
- On constate une insuffisance de travaux de renouvellement pour maintenir l'âge moyen.



L'audit a identifié un inventaire technique partiel avec l'absence d'inventaire des branchements individuels et une incomplétude quant aux branchements collectifs. Des écarts importants entre les bases techniques et comptables ont été constatés (taux de cohérence de 83%).



GRDF s'est engagé à réaliser des analyses et à procéder à des correctifs sur les millésimes les plus récents.

LES CRITÈRES DE QUALITÉ DES CONCESSIONS

1. LES INCIDENTS AFFECTANT LES BIENS CONCÉDÉS

Afin de garantir la sécurité des biens et des personnes, les concessionnaires sont chargés de mener des actions de maintenance (préventive s'agissant de surveillance ou d'entretien des ouvrages) et corrective (suite à une défaillance constatée).

Les concessionnaires ont mis en place une plateforme téléphonique permettant de recueillir tous les appels 24h/24 et 7jours/7 avec une traçabilité complète des appels.

**URGENCE
SÉCURITÉ GAZ**

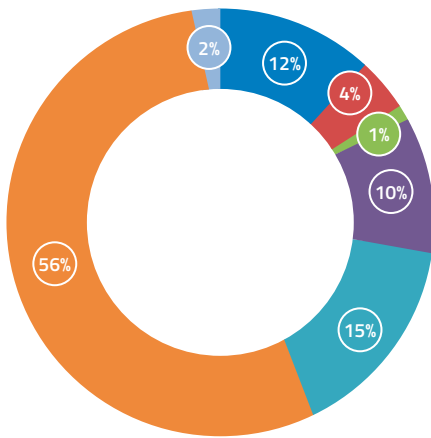
Au total, 415 appels de tiers ont été reçus par GRDF dont 210 appels pour intervention de sécurité gaz et 7 appels reçus par ENGIE.

N°Vert 0 800 47 33 33
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Incidents affectant les biens concédés

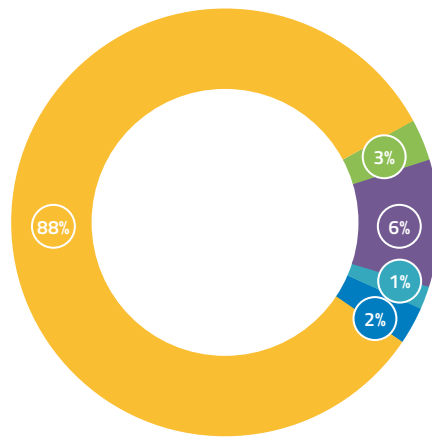


Typologie des causes d'incidents survenus sur les ouvrages concédés :



- Dommages causés par les activités humaines sur ou aux abords des ouvrages (involontaire ou malveillance) **21**
- Facteur indéfini (matériel ou environnement) **7**
- Autres (chaleur, arc électrique, feu de coffret ...) **1**
- Déclenchement intempestifs **17**
- Défaillance de matériels **25**
- Défaut par altération de l'intégralité des ouvrages (corrosion, usure, rupture de pièces ...) **95**
- Défaut de mise en oeuvre (défaut d'assemblage, colmatage ...) **4**

Répartition des incidents par type d'ouvrage en 2016 :



- Branchement individuel sur réseau **150**
- Branchement particulier sur conduite montante **5**
- Canalisation réseau **10**
- Robinet de réseau **1**
- Branchement collectif sur réseau **4**



100%

du réseau surveillé sur 4 ans

422

appels de tiers sur les concessions

176 km

de canalisation surveillées en 2016

77

fuites détectées













96,9%

des incidents traités en moins d'1 heure

10

dommages aux ouvrages

2. LA SURVEILLANCE ET LA MAINTENANCE PRÉVENTIVE

	NIVEAU D'APPRECIATION		
	De la fréquence de surveillance	Des résultats de la surveillance	
Canalisation de distribution			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un volume de fuites confirmées élevé (7,4 fuites / 100 km surveillés en 2016 contre 9,9 fuites / 100 km en 2015) ▪ Pas de transparence de GRDF sur les caractéristiques des ouvrages concernés
Robineets de réseaux			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fréquence de surveillance globale correcte ▪ Nécessité d'une lecture ouvrage par ouvrage refusée par GRDF ▪ Peu de fuites identifiées
Protection cathodique des réseaux acier			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Volume des mesures et résultats corrects ▪ Pas de «non conformités» ▪ Fréquence de surveillance globale correcte
Ouvrage de raccordement (branchements et ouvrages collectifs d'Immeuble)			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Refus de communiquer à la maille de l'ouvrage (adresse) ▪ Pas de lecture sur les résultats
Postes de détente (GRDF)			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fréquence de surveillance globale correcte ▪ Nécessité d'une lecture ouvrage par ouvrage refusée par GRDF ▪ Pas d'anomalies de fonctionnement détectées
Compteurs (Vérification Périodique de l'Etallonnage)			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bonne appréciation de l'activité de maintenance ▪ Un retard sur la vérification des compteurs «domestiques»

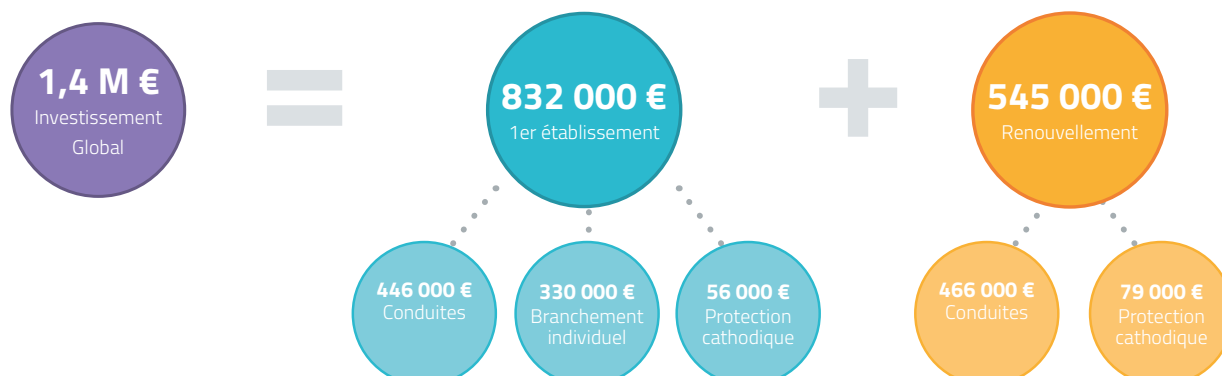


Les parties actives des branchements sont les éléments les plus fragiles de l'infrastructure (principalement le régulateur).
Le Sdee 47 insiste auprès des concessionnaires sur l'intérêt de disposer de l'inventaire fiable des branchements individuels.

LES INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX SUR LES CONCESSIONS

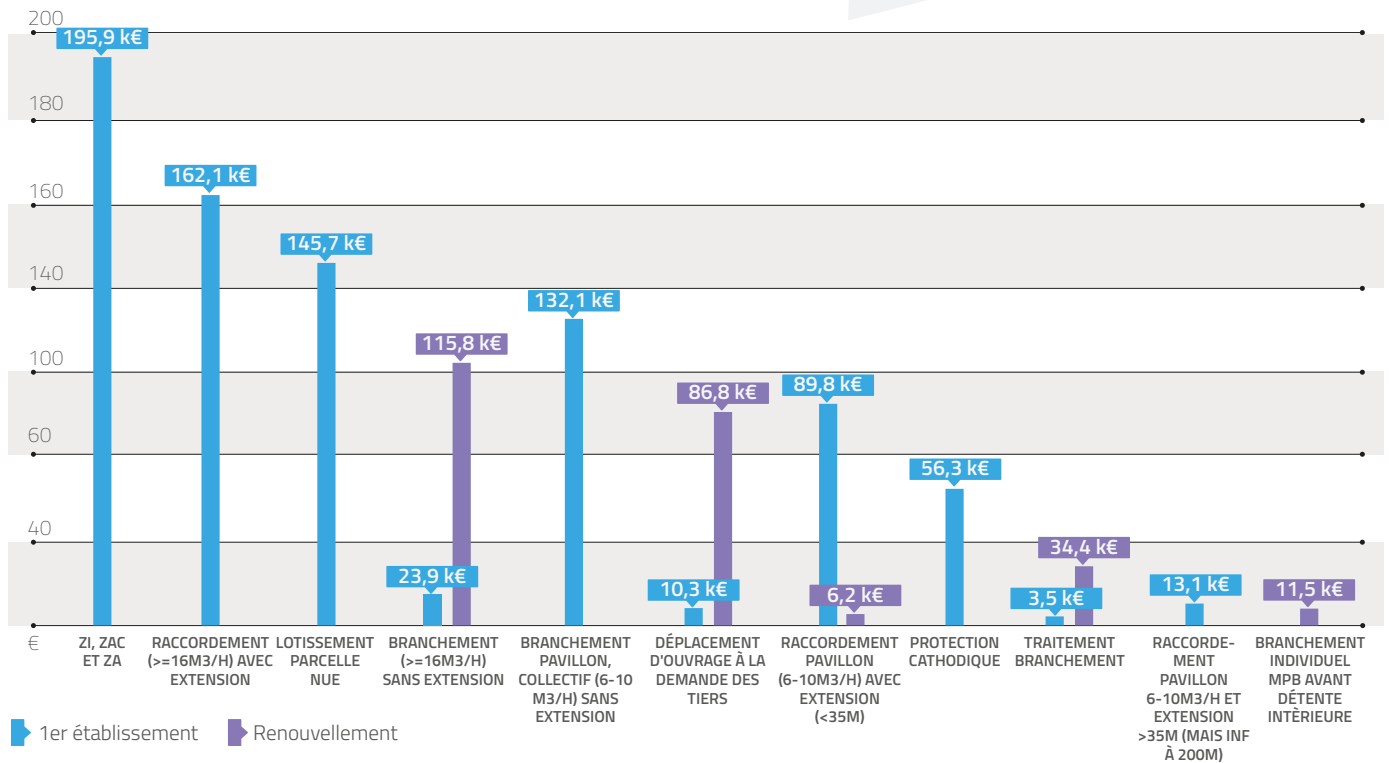
GRDF a investi en 2016 plus de **1,4 M d'€** et Engie 2000 € sur les concessions Propane.

Plus de $\frac{3}{4}$ des investissements (**832 000 €**) ont été réalisés pour des ouvrages de 1er établissement et $\frac{1}{4}$ des investissements (**545 000 €**) pour les travaux de renouvellement.



1. LES TRAVAUX DE PREMIER ÉTABLISSEMENT

Ces investissements de 1er établissement ont concerné 40 communes sur les 55 de la concession historique et plus particulièrement Bon-Encontre (189 k€), Boé (183 k€), Allez-et-Cazeneuve (130 k€) et Le Passage (107 k€).



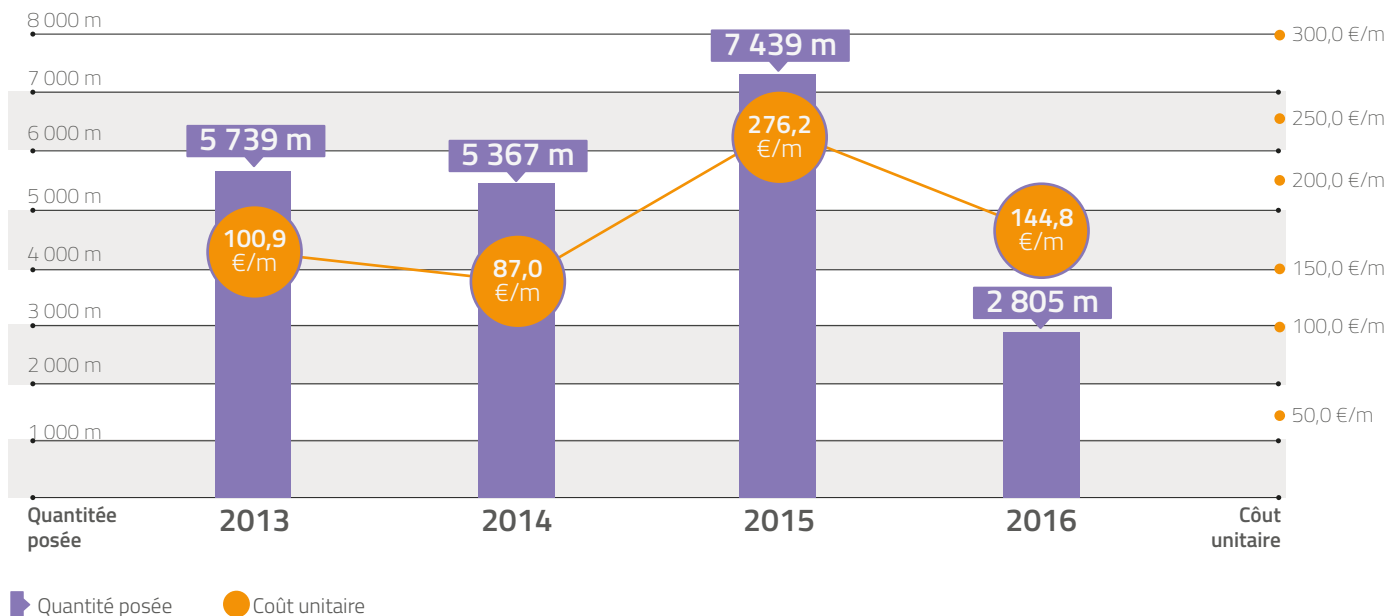
2. OUVRAGES CONCERNÉS PAR LES INVESTISSEMENTS DE PREMIER ÉTABLISSEMENT RÉALISÉS EN 2016

Les conduites de distribution (53% des investissements) et les branchements individuels (40%) représentent la majorité des investissements de 1er établissement.



- Le renouvellement pèse pour 43% de l'investissement programmé.

3. EVOLUTION DU LINÉAIRE DE RÉSEAU POSÉ ET DES COÛTS UNITAIRES MOYENS DEPUIS 2013



- Le Sdee 47 constate des coûts unitaires très élevés sur la concession historique les dernières années.

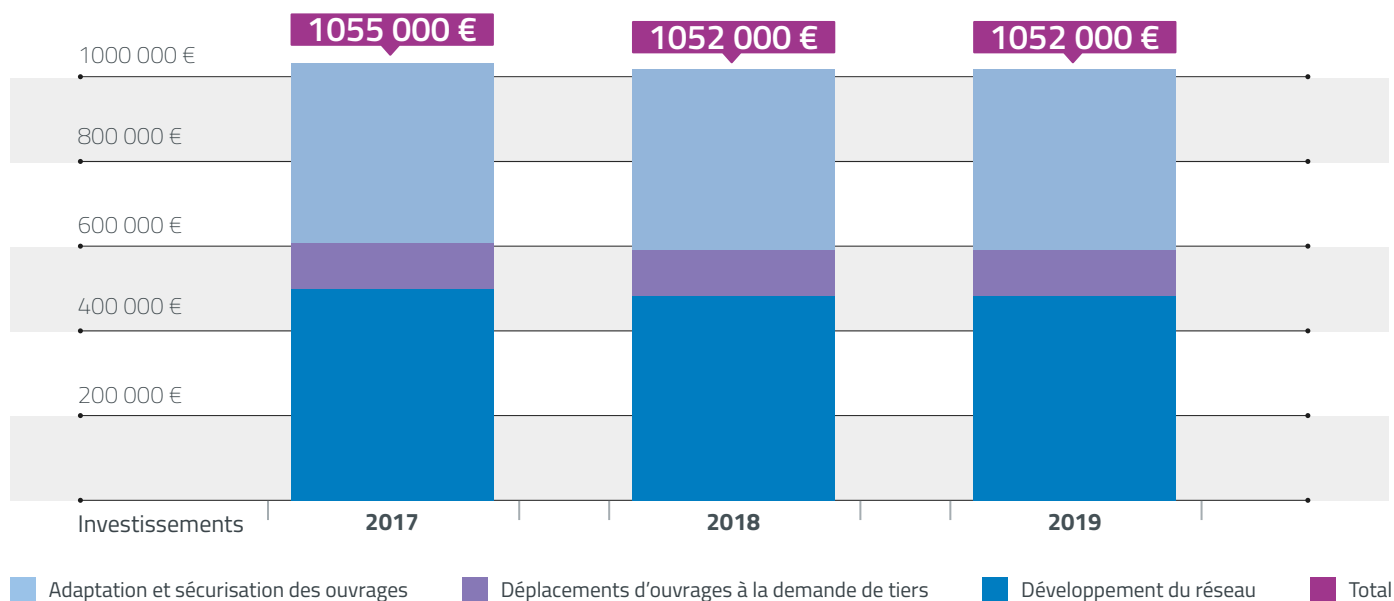
Le concessionnaire, interrogé à ce sujet, indique un important chantier de contournement d'Agen en 2015 avec des techniques coûteuses en acier.



GRDF s'est engagé à effectuer des investigations complémentaires et à apporter des explications sur l'augmentation importante des coûts unitaires de canalisation.

4. LE PROGRAMME TRAVAUX SUR LES OUVRAGES CONCÉDÉS

Seul GRDF a présenté son programme travaux pour les 3 années à venir.



- Les prévisions d'investissements sont constantes par rapport aux investissements réalisés en 2016.

LE PATRIMOINE FINANCIER ET LES ASPECTS COMPTABLES

Il est nécessaire de distinguer 3 cas de figure contractuels :

- Le périmètre historique (les 53 communes)
- Le périmètre relevant du champ concurrentiel des concessions en gaz naturel (DSP de Sérignac-sur-Garonne et de Sainte-Colombe-en-Bruilhois)
- Le périmètre relevant du champ concurrentiel des concessions en gaz propane (Miramont-de-Guyenne et Saint-Pardoux-Isaac).

PÉRIMÈTRE DE DESSERTE HISTORIQUE : LE DÉVELOPPEMENT DU MODÈLE ÉCONOMIQUE PAR GRDF



Pour préparer les dispositions réglementaires à venir, GRDF a mis en place une démarche « *Nouvelles données, Nouvelle Donne* » dès 2014 dont l'objectif était de contribuer à la transparence des données des exploitants en situation de monopole.

2014

2015

En août 2015, la Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte¹ modifie l'article L. 2224-31 du CGCT² et notamment les informations devant être communiquées aux AODE³ sous la forme d'un compte-rendu annuel d'activité (établissement d'un décret d'application).

2016

Le 21 avril 2016, le décret n° 2016-495 relatif au contenu du CRAC modifie le contenu de celui-ci avec notamment :

- Un inventaire des biens de retour et des biens de reprise par famille d'ouvrages ainsi que la distinction en biens de premier établissement et biens de renouvellement
- Une approche économique : indication de la valeur brute des ouvrages, de l'origine de leur financement et de la valeur nette réévaluée (selon les principes de fixation de la CRE)
- Un compte d'exploitation de concession. Il inclut désormais une approche économique et notamment la contribution, qu'elle soit positive ou négative, à la péréquation tarifaire



- GRDF a remis un **inventaire des biens de retour et des biens de reprise** détaillé faisant apparaître les origines de financement par ouvrage.
- L'approche économique permet d'identifier **la valeur brute** des ouvrages ainsi que leur **origine de financement** et **la valeur nette réévaluée**.

¹ Loi n° 2015-992 du 17 août 2015

² Code Général des Collectivités Territoriales

³ AODE : Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie

Situation contractuelle

une concession dite historique, 53 communes

dont le concessionnaire est :



Contrat exécutoire à compter du 26/01/2011 pour 30 ans

CONCESSION HISTORIQUE	Valeur initiale	Valeur financée par GRDF	Valeur nette réévaluée	Part des biens non couverte par le tarif ATRD
AUTRES BIENS	4 080 769 €	4 080 769 €	1 523 390 €	37%
BIENS CONCÉDÉS	45 042 090 €	41 533 317 €	31 264 574 €	70%
B. CONCÉDÉS NON AFFECTÉS	17 865 €	17 680 €	13 394 €	78%
TOTAL	49 681 611 €	45 631 766 €	32 801 897 €	67%

Tarif d'acheminement : ATRD (Accès des Tiers au Tarif d'Acheminement) fixé par la Commission de Régulation de l'Énergie

PÉRIMÈTRE DES DESSERTES ÉTABLIES DANS LE CADRE D'UNE MISE EN CONCURRENCE

L'ordonnance n°2016-65 de 2016 ainsi que le décret n°2016-86 du 1er février 2016 reprennent les dispositions déjà existantes quant au contenu du CRAC. Ces réglementations soulignent l'obligation de produire des données comptables (notamment un compte de résultats).

Deux concessions dans le champ concurrentiel, en Délégation de Service Public (DSP)

En gaz naturel, pour les 2 communes de Sérignac-sur-Garonne et Sainte Colombe-en-Bruilhois

Dont le concessionnaire est :



Contrat exécutoire à compter du 02/01/2007 et 19/12/2006 pour 30 ans

SÉRIGNAC-SUR-GARONNE	Valeur initiale	Valeur financée par GRDF	Valeur nette réévaluée	Part des biens non couverte par le tarif ATRD
AUTRES BIENS	8 408 €	8 408 €	2 938 €	35%
BIENS CONCÉDÉS	254 905 €	250 529 €	219 844 €	86%
B. CONCÉDÉS NON AFFECTÉS	109 €	109 €	107 €	98%
TOTAL	263 423 €	259 047 €	222 889 €	85%

SAINTE-COLOMBE EN BRUILHOIS	Valeur initiale	Valeur financée par GRDF	Valeur nette réévaluée	Part des biens non couverte par le tarif ATRD
AUTRES BIENS	9 524 €	9 524 €	1 768 €	19%
BIENS CONCÉDÉS	267 806 €	267 806 €	238 389 €	89%
B. CONCÉDÉS NON AFFECTÉS	133 €	133 €	134 €	101%
TOTAL	277 463 €	277 463 €	240 292 €	87%

Tarif d'acheminement : ATRD (Accès des Tiers au Tarif d'Acheminement) fixé par la Commission de Régulation de l'Énergie

En gaz propane, pour les 2 communes de Miramont-de-Guyenne et Saint-Pardoux-Isaac

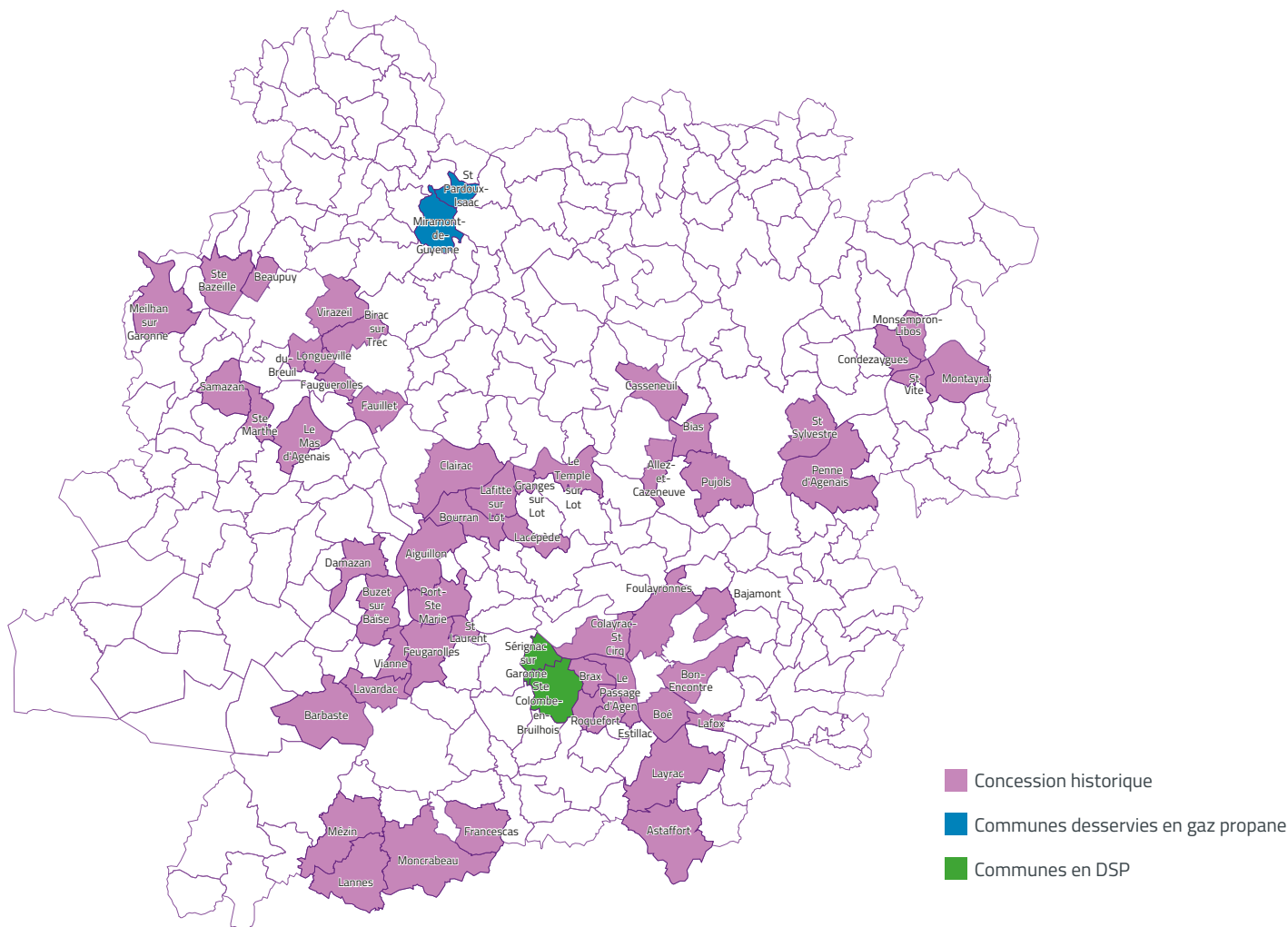
dont le concessionnaire est :



Contrat exécutoire à compter du 02/01/2007 et 19/12/2006 pour 30 ans

BIENS DE RETOUR	Valeur Brute	Dont financement ENGIE sur les contrats en cours	Valeur nette réévaluée
DSP MIRAMONT DE GUYENNE	776 736 €	752 437 €	24 299 €
DSP ST PARDOUX-ISAAC	197 755 €	197 665 €	90 €
PÉRIMÈTRE CONCÉDÉ À ENGIE	974 491 €	950 101 €	24 390 €

Tarif d'acheminement et de fourniture : tarif spécifique



- Disparition au sein du CRAC de toutes données comptables associées aux biens concédés (amortissement, valeur nette comptable, date de mise en service, date de début d'amortissement...). Ces informations font l'objet de demande spécifiques de la part du Sdee 47 qui les considère comme indispensable au suivi du patrimoine public concédé.



Non-conformité des exploitants **GRDF** et **Engie** vis-à-vis des dispositions règlementaires : absence de compte de résultats des concessions résultant du champ concurrentiel.

CONTACTS

Pour tout projet ou toute question, contactez-nous :

Direction Générale : Jérôme QUEYRON
Service Gaz : Fabienne NOBÉCOURT
Communication : Mallorie FAYET



26, rue Diderot
47 031 AGEN Cedex
Tel : 05 53 77 65 00
Fax : 05 53 77 72 78

www.sdee47.fr



 territoire
d'énergie
LOT-ET-GARONNE